

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 77 (1974)

Artikel: Les Bournez, fondeurs de cloches à Morteau, leur production dans le Jura (1815-1902)
Autor: Chevalier, Octave / Genevoy, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-557327>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Bournez, fondeurs de cloches à Morteau, leur production dans le Jura

(1815 - 1902)

par Octave Chevalier et Robert Genevoy

Dans le cahier N° 3 de 1973 du « Musée Neuchâtelois », nous avons publié un article intitulé : *Les Bournez, fondeurs de cloches à Morteau, leur production dans la région neuchâteloise*. Après avoir rappelé l'importance du bourg de Morteau, dans le Haut-Doubs, comme centre de fonderies de cloches depuis le XVII^e siècle, nous avons, d'après un document manuscrit inédit tenant lieu à la fois de livre de comptes et de livre de raison, et rédigé par quatre générations d'artisans, dressé le catalogue des cloches fondues par l'atelier Bournez — l'un des plus célèbres de Morteau — dans le territoire de l'actuel canton de Neuchâtel.

Nous indiquions, en terminant cet article, qu'un certain nombre de cloches de toutes dimensions avaient été produites par cette firme, non seulement en Franche-Comté, mais encore dans les cantons suisses de Vaud, de Fribourg et de Berne. Ce sont les cloches fondues par les Bournez dans ce dernier canton, et plus spécialement dans sa partie jurassienne, dont nous donnerons ci-après la nomenclature. Gustave Amweg, l'historien des Arts dans le Jura, n'a pas, semble-t-il, traité cette question, étant donné la nationalité des fondeurs : la seule étude qui, à notre connaissance, ait mentionné les Bournez à propos d'un relevé d'inscriptions campanaires, est celle de A. Nüscher-Usteri, *Die Glockeninschriften im reformierten Teile des Kantons Bern*, Archiv des historischen Vereins des Kantons Bern, 10.

Avant de dresser la liste des cloches jurassiennes produites par les Bournez, revenons quelques instants sur cette prolifique lignée de « saintiers », dont l'histoire nous est révélée par les registres des baptêmes, mariages et décès, de la paroisse, puis de la commune de Morteau.

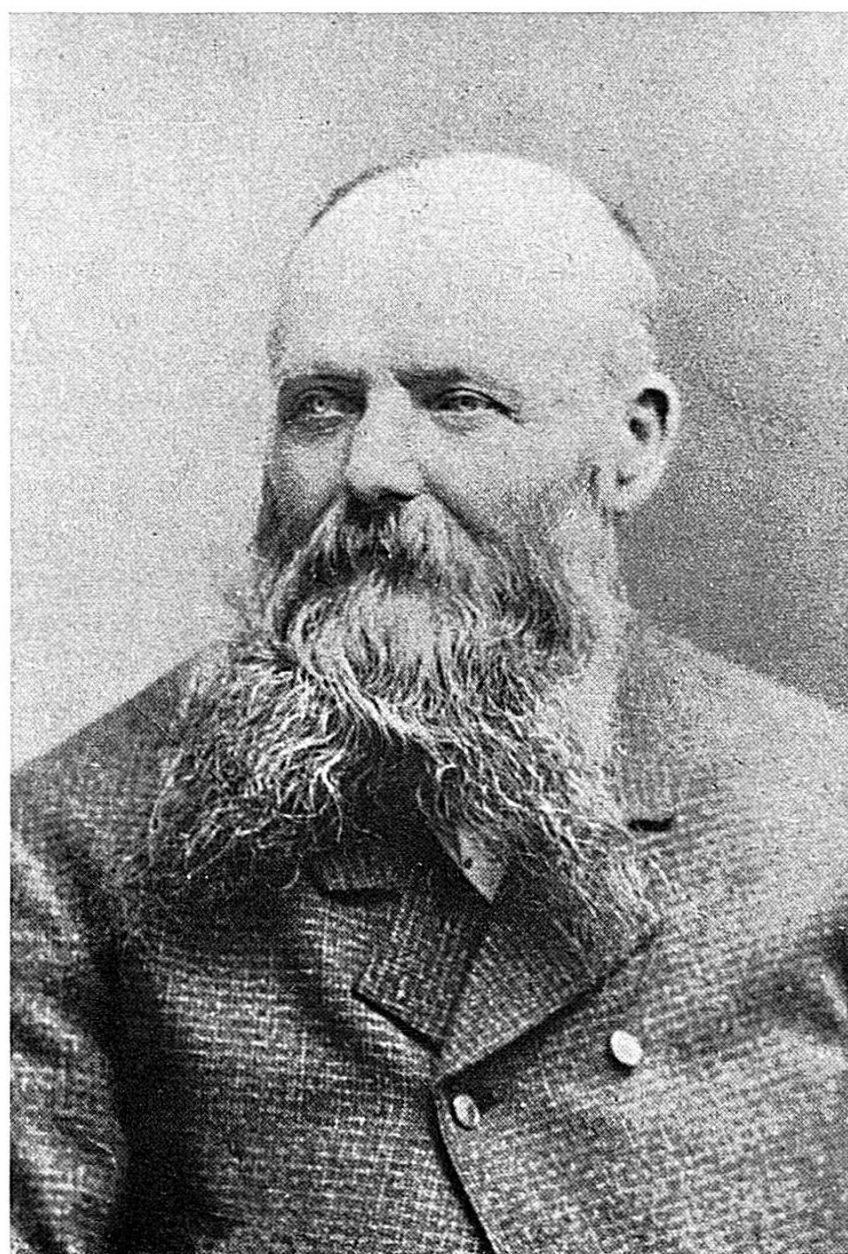
I. La famille Bournez de Morteau

C'est dans la première moitié du XVIII^e siècle que le nom de Bournel, Bourney ou Bournez — c'est cette dernière graphie qui prévalut finalement — apparaît dans les registres de catholicité. Joseph Bournel, du quartier de Montlebon, fils de Jean-Claude et de Anne Bas, des Maillots, laboureur, épouse, en 1751, Jeanne-Baptiste Pauthier, de Flangebouche. A la même époque, ses frères et cousins s'allient avec des filles Vermot-Gros-Huguenin, Vermot-Petit-Huguenin, Michel, Ballanche-Jacquot, Cuenot, Berger, Richard, Chopard, Rougemont, Rémond, Cupillard, Goulut, etc., et demeurent dans les hameaux ou lieux-dits de Dessus la Seigne, Les Charmottes, Sobey ou Soubey, Les Monts Maillots, Les Monts Rognon du Clos, Dessus la Roche, etc. Ils sont horlogers, domestiques, mais surtout laboureurs.

A la fin du XVIII^e siècle, l'un d'eux, François-Joseph, né à Morteau le 5 juillet 1758, fils de François-Joseph Bournel, de Montlebon, et de Marie-Antoine Richard, de Morteau¹, après avoir travaillé quelque temps dans l'atelier de fonderie de son parent Cupillard, s'établit à son compte et surpasse bientôt tous ses concurrents par l'importance de sa production, tant en France qu'à l'étranger. Par contrat passé devant Gaudion, notaire à Morteau, le 6 novembre 1782 (la bénédiction nuptiale eut lieu le 25 du même mois), il épouse Jeanne-Pierrette Bey, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Françoise Bobillier, qui lui donne plusieurs enfants : trois filles et deux garçons, Marie-François-Joseph, qui exercera, comme son père, la profession de fondeur de cloches, mais qui décédera à 28 ans, le 23 avril 1816, et Généreux-Constant, né le 14 janvier 1792.

Après avoir embrassé la profession de maréchal-ferrant, ce dernier épousera, le 24 février 1813, Marie-Constance Bobillier-Chaumont, 26 ans, cultivatrice, fille de François-Joseph, cultivateur à Montlebon, et de Marie-Josèphe Bournel. Devenu veuf, Généreux-Constant contracte une seconde alliance, le 26 novembre 1818, avec Marie-Marthe Chopard, 26 ans, cultivatrice, fille de François-Alexis, entrepreneur de bâtiments demeurant à Morteau, et de Marie-Françoise Bournel-Bosson.

Lorsqu'éclata la Révolution, les différents membres de la famille Bournez suivirent des voies divergentes : les uns adoptèrent les idées nouvelles², d'autres émigrèrent, tels François-Joseph Bournez — qu'il ne faut pas confondre avec le fondeur des mêmes prénoms — et Jean-François Bournel, « artiste fondeur », dont les biens qu'il possédait à Morteau et Montlebon (deux maisons, terres labourables



François-Joseph Bournez, maître fondeur (1834-1895).

et prés) furent séquestrés et vendus nationalement le 21 vendémiaire an III³. Quant à notre fondeur, François-Joseph Bournez, il fut porté lui aussi sur la liste des émigrés pour s'être expatrié en Suisse, mais non pas, comme nous allons le voir, par fidélité à la Royauté.

On remarque, en effet, que les actes de mariage des filles de François-Joseph Bournez, en 1808 et 1812, portent que ce dernier est absent, car il est « sous le poids d'un jugement criminel au moyen duquel il est réputé mort civilement ». Lors du premier mariage de Généreux-Constant Bournez (1813), son père est encore dit « mort civilement et par conséquent dans l'impossibilité de manifester légalement sa volonté ». Mais en 1818, lorsque Généreux-Constant épouse Marie-Marthe Chopard, François-Joseph Bournez, « artiste fondeur », demeurant sur la commune des Fins, paraît à l'église, ce qui permet de supposer qu'une mesure d'amnistie est intervenue en sa faveur.

Voici l'explication de ces peu honorables mentions.

Le 3 octobre 1792, le citoyen Laurent Bole, des Frenelots, avait été trouvé mort dans le « poêle » de la maison du saintier mortuasien. Le chirurgien ordinaire ayant constaté qu'il s'agissait d'un meurtre par coup de couteau dans la gorge, et François-Joseph Bournez ayant brusquement disparu, un jugement du Tribunal du district de Pontarlier, en date du 24 décembre 1792, le déclara déchu du titre de citoyen français et le condamna à vingt ans de fers, après avoir été conduit sur la place publique de Pontarlier et attaché à un poteau placé sur un échafaud où il demeurera exposé aux regards du peuple pendant six heures ; au-dessus de sa tête sera placé un écriteau où seront inscrits, en gros caractères, ses nom, profession, domicile et jugement. Comme le condamné est contumace, l'écriteau sera seul exposé pendant six heures. Il est, en outre, condamné à payer 500 livres de dommages-intérêts à Marguerite-Françoise Grillet, la veuve de Bole. Le signalement du fuyard est le suivant : âgé d'environ 31 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, cheveux châtons, visage rond et rempli et un peu taché de petite vérole⁴.

Comme nous l'avons donc dit, l'artisan s'était réfugié en Suisse où son talent lui permit de subsister. Durant son absence de France, ses meubles avaient été vendus ; son usine, « un petit bâtiment situé à Morteau au lieu-dit Au Bas de Ville et servant cy-devant de fonderie au nommé François-Joseph Bournez, fondeur, émigré », fut pillée et en partie démolie par les volontaires cantonnés dans le village. De son côté, Jeanne-Pierrette Bey s'était emparée du bois de chauffage entreposé dans l'atelier pour subvenir à ses propres besoins. Le 26 germinal an III, le bâtiment fut vendu aux enchères pour

l'acquittement des dettes du fondateur ; c'est son épouse qui fut déclarée adjudicataire au prix de l'estimation (50 livres) ⁵.

Dans son mémorial, Bournez se garde bien de révéler le véritable motif de son départ précipité pour la Suisse ; il laisse croire que la législation révolutionnaire à l'encontre de la Religion l'a obligé à aller exercer son art campanaire là où on ne dépendait pas les cloches pour les transformer en canons. D'ailleurs, bien que recherché pour meurtre et contumace, le saintier devait faire de fréquents séjours à Morteau, soit pour y chercher de l'outillage, soit même pour y travailler à des commandes, puisque sur la cloche fondue en 1804 pour l'église de Schlosswil et sur les deux cloches fondues, au cours de la même année, pour l'église d'Albligen (canton de Berne), figure l'inscription suivante : « Faite à Morteau par Fr. J. Bournez 1804 ».

Quoi qu'il en soit, de 1794 à 1815, Bournez, parcourant villes et campagnes entre Neuchâtel, Berne et Fribourg, y laisse de remarquables témoignages de son talent de fondeur. Le livre de comptes signale que c'est en 1815 qu'il regagne Morteau, vraisemblablement à la suite d'une amnistie prononcée par la Restauration ; c'est alors qu'il reconstitue son atelier qui avait été supprimé durant son émigration. Il a même l'audace de solliciter, vainement d'ailleurs, l'indemnité accordée aux émigrés spoliés ⁶.

Après la mort de son père, vers 1825 ⁷, Généreux-Constant qui, dès l'année suivante, avait troqué sa modeste qualité de maréchal-ferrant contre celle plus distinguée d'artiste fondeur, prit la direction de l'usine. Il demeurera d'abord sur la place de la Halle au Blé, puis au N° 36 de la Grande Rue de Morteau, sans qu'il soit possible de certifier que son atelier se trouvait également à cette adresse. Sa postérité fut fort nombreuse : de sa première union naquirent deux fils, dont François-Julien (1815), qui devint marchand de fer, puis banquier, et fit connaître au loin les divers produits de la fonderie paternelle. Marié en 1844 à Marie-Virginie Loye, de Guyans-Vennes, qui lui donna plusieurs enfants, il devint veuf en 1854 et convola en secondes noces, en 1858, avec une jeune fille de 19 ans, Octavie-Marguerite Granger, dite négociante, qui accoucha d'une fille, le 17 juillet 1862. François-Julien Bournez, adjoint au maire de Morteau, mourut dans cette ville, Grande Rue 36, le 26 novembre suivant.

De la seconde union de Généreux-Constant Bournez naquirent neuf enfants, dont :

— Pierre-Alexis (1819-1872), artiste fondeur dans l'atelier familial, marié le 30 juin 1841 à Marie-Othilie Oudot, fille de boutique

(alias marchande de légumes), fille de Jean-Eloi, cultivateur, et de Augustine Raivre-Maillot. De sa nombreuse postérité, une de ses filles, Marie-Anne-Emélie Bournez, épousera, en 1874, Adolphe Dornier, menuisier. Un de leurs fils, du même prénom, travaillera comme fondeur de cloches à Morteau en 1900.

— Josette-Honorine (1826), mariée en 1846 à Joseph-Cyprien Cattet, d'Arc-sous-Cicon, cultivateur.

— Charles-Emile, né à Morteau le 27 juillet 1829, qui deviendra artiste fondeur et prendra la succession de son père après sa mort vers 1858⁸. Marié à Morteau, le 8 novembre 1857, à Marie-Virginie Bobillier, sans profession, domiciliée à Grand-Combe, fille de Philippe-Alexis, négociant, et de Marie-Elisabeth Billot-Laillet, il mourut à Morteau, Grande Rue 36, le 6 mars 1866. Il fut remplacé par François-Joseph Bournez, son frère, à la direction de la fonderie.

— Josèphe-Adélaïde (1831), mariée en 1852, à François-Mathias Barbier, huissier à Besançon.

— François-Joseph, né à Morteau le 19 juillet 1834, d'abord commis négociant dans l'entreprise familiale. Il épousa, le 19 mai 1862, Françoise-Augustine André, 34 ans, sans profession, demeurant à Baume-les-Dames, fille de François-Joseph, négociant, et de Marie-Béatrice Laurent. Le couple résidait à Morteau, Grande Rue 40, et il eut pour enfants : Joseph-Emile-Constant, né à Morteau le 1^{er} août 1863, décédé à Pontarlier le 21 février 1954 ; Louis-Auguste, né à Morteau le 9 décembre 1864 ; celui-ci fut le dernier exploitant de l'usine, en 1909 ; Marthe, dont nous n'avons pas retrouvé trace dans les registres d'état civil de Morteau, mais qui, selon le livre de raison des Bournez, constituera, en 1884, avec ses deux frères, une société en nom collectif pour l'exploitation de la fonderie, dont François-Joseph conservera toutefois la direction.

II. La production de l'atelier Bournez dans le Jura

Comme dans notre précédent article, et dans la mesure où tous ces renseignements sont mentionnés dans le livre de comptes, nous donnerons, pour chaque cloche fournie dans le Jura par la maison Bournez et dans l'ordre chronologique de sa fabrication, le nom du fondeur et ses années d'activité, la localité, le bâtiment civil ou religieux auquel elle est destinée, le poids et la tonalité. Les inscriptions, toujours sculptées sur les cloches, ne sont pas rapportées dans le mémorial Bournez ; mais nous indiquerons les ouvrages où ces inscriptions ont été relevées.

Année	Localité	Bâtiment	Poids en livres	Ton
François-Joseph Bournez				
1815	Corgémont ⁹	église	515	
Généreux-Constant Bournez (1825-1858)				
1839	Tramelan : la grosse cloche ¹⁰	église	2115	
	la 2 ^e cloche ¹¹	église	1058	
1840	Courtételle : 3 cloches	église	1916	
	Delémont : 2 cloches ¹²	église	4223	
	Soulce	église	1180	
1842	Glovelier	église	1375	
1843	Bassecourt : la 1 ^{re} cloche	église	1586	
1844	la 2 ^e cloche	église	1084	
	Tramelan : la 3 ^e cloche ¹³	église	584	
1845	Montfaucon	église	1065	
1846	Courrendlin : 2 cloches	église	3271	
1851	Damvant	église	1515	
1852	Corban : 3 cloches	église		
	la grosse		1805	
	la 2 ^e		1162	
	la 3 ^e		708	
1857	Rocourt, près de Porrentruy	église	535	
Emile Bournez (1859-1865)				
			Poids en kilos	
1863	Courtélary ¹⁴	église	827	Fa (tierce à la 18 ^e)
	Courtélary : une petite cloche	maison commune	80,250	
	Saulcy (district de Delémont)	église	710	
1864	Cormoret (Vallon de St-Imier)		239,500	Si
	Cormoret : 2 petites cloches		123,500	Ré dièse (tierce majeur)
1865	Pontenet		147,500	
	Villeret (Vallon de St-Imier)		168,500	entre le Ré et le Ré dièse
	Vauffelin		86,500	

Année	Localité	Bâtiment	Poids en kilos	Ton
François-Joseph Bournez (1866-1895)				
1866	Sonceboz-Sombeval : la grosse cloche	église Sainte- Agathe à Sombeval 15	992	Mi
	Sonceboz-Sombeval : la petite cloche	id.	406	La
	Saint-Imier : une petite cloche	église	580	Fa
	Saint-Imier : une 2 ^e cloche	id.	247	Si
1868	Montfaucon : une cloche de 1,23 m de diamètre	église	1090	Mi bémol
1870	Corgémont	école	26	
1874	Bévilard	église	37	
1877	Grandfontaine (Ajoie) : 2 cloches	église	38	
1882	Saignelégier	hôpital	63	
1885	Sonceboz-Sombeval	école	318	La
1890	Montfaucon : une grosse cloche une petite cloche	église	1010	Mi bémol
		église	130	Octave Mi bémol
	Courrendlin	église	971	Mi bémol
	Le Noirmont : une 1 ^{re} cloche une 2 ^e cloche une 3 ^e cloche une 4 ^e cloche	église	1710	Si
		id.	900	Ré dièse
		id.	525	Fa dièse
		id.	225	Si
	Les Breuleux : une 1 ^{re} cloche une 2 ^e cloche une 3 ^e cloche	église	1480	Do dièse
		id.	220	
		id.	30	
1895	Les Breuleux : une cloche de 1,14 m de diamètre ¹⁶	église	860	Mi
1898	Saignelégier	collège	59	La
1902	Tramelan : une cloche de 0,81 m de diamètre ¹⁷	église	297	Sol dièse

NOTES

¹ Dans l'article précité du « Musée Neuchâtelois », nous avons écrit, par erreur, que François-Joseph Bournez était fils de Philippe et de Jeanne-Pierrette Michel. Celui-ci est, en réalité, un parent homonyme du fondateur de la fonderie.

² En 1793, un certain Bournez est nommé concierge de la prison de Morteau ; parmi les détenus se trouve un Claude-Joseph Bournez, de Malpas, « fanatique très suspect de rassemblement dangereux et ayant traité le curé d'intrus » (Jules Sauzay, *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs de 1789 à 1801*, 5, Besançon, 1869, pp. 100, 101, 623). Le 11 mai 1794, le Comité révolutionnaire de Montlebon, présidé par Ch.-F. Cupillard et C.-J. Bournez, arrête « que l'agent national de la commune sera requis de faire abattre, avec toute la décence due à la Religion, les signes extérieurs du culte et de défendre de sonner les cloches, etc. » (Id., 6, p. 138).

³ Arch. du Doubs, Q 841.

⁴ Id., L 256, 2666.

⁵ Ibid., Q 330.

⁶ On ne trouve aucune fonderie de cloches à Morteau de 1792 à 1815. La matrice cadastrale de cette commune, depuis son origine en 1807, ne mentionne aucune propriété bâtie ou non bâtie au nom de Bournez, ce qui prouve que ces artisans ne possédaient aucun bien-fonds, mais étaient seulement locataires. Un rapport de l'Inspecteur des Contributions Publiques sur les évaluations des propriétés, usines, etc., de la commune indique qu'« une fonderie de cloches a été établie à l'une des extrémités du chef-lieu par un particulier qui s'y occupe seul pendant les mois de bonne température. Elle est construite en bois et ne contient pas de logement habitable. Cet établissement n'étant autre que le simple laboratoire d'un ouvrier, doit être considéré comme aisance et ne pas être estimé que pour la superficie (1807) ».

⁷ Nous n'avons pas trouvé l'acte de décès de François-Joseph Bournez dans les registres d'état civil de la commune de Morteau.

⁸ L'acte de décès de Généreux-Constant Bournez ne figure pas sur les registres d'état civil de la commune de Morteau.

⁹ Inscription : Faite à Morteau par F.-J. Bournez 1812 et G.-C. Bournez fils. J'ai été faite pour la paroisse de Corgémont. (A. Nüscheler-Usteri, op. cit., p. 277)

¹⁰ Sur une face : Dis-leur que je suis vivant, dit l'Eternel, et que je ne prends point plaisir à la mort du pécheur, mais à sa conversion et à sa vie. Ez. XXXIII, II. Je pèse 2115 livres. Faite à Morteau le 15 septembre 1839 par G.-C. et P.-A. Bournez, père et fils.

Sur l'autre face :

Détruite avec ma sœur dans le grand incendie,
Qui frappe ce village et son temple sacré,
Par le soin des Chrétiens de mes cendres sortie,
Je porte vers le ciel l'accent de leur piété.

¹¹ Sur une face : Venez aux eaux ! Cherchez l'Eternel pendant qu'il se trouve, invoquez-le, tandis qu'il est près. Es. LV, I, 6. Je pèse 1058 livres. Faite à Morteau le 15 septembre 1839.

Sur l'autre face :

Dans la maison de Dieu, Chrétiens, je vous appelle,

Où Jésus vous reçoit, pour être ses enfants,
Et bénit vos unions dans la paix éternelle.
Ma voix vous accompagne à la fin de vos ans.
(op. cit., p. 359).

¹² Dans le livre de comptes se trouve le certificat suivant : « Nous soussignés François de Maler, maire de la Commune de Delémont, République de Berne, certifions que M. G.-C. Bournez, maître fondeur de cloches de Morteau, département du Doubs (France), a refondu la grande et la petite cloche de l'Eglise paroissiale de Delémont, à la satisfaction entière de la Commune. En foi de quoi Nous lui avons délivré, sur sa demande, le présent certificat sans cependant que ce certificat puisse nuire et porter atteinte en rien aux droits de garantie de ces cloches que la Commune s'est réservé. Au nom du Conseil Municipal, F. de Maler. Delémont, le 15 novembre 1841. »

Scellé du Sceau de la Ville de Delémont : « Sigillum urbis Delemontanae ».

¹³ Sur une face :

A des cœurs généreux je dois la voix sonore,
Que retenait jadis le néant dans ses chaînes.
L'incendie de ce temple a voulu que j'honore
Ce lieu cher à des frères aux demeures lointaines.
Ils ont voulu qu'au berceau de leurs pères
Retentît de l'amour la sainte et noble voix.
Puisse-t-elle rester vierge au milieu de leurs frères,
N'annoncer jamais que Jésus et sa croix.

Sur l'autre face : Cette cloche est le produit des dons des frères absents.

Faite en 1844.

(op. cit., pp. 359, 60).

¹⁴ Inscription : sur une face : Emile Bournez, fondeur à Morteau (Doubs) 1863.

Sur l'autre face :

Cette cloche frappe l'ouïe,
Mais c'est Dieu qui touche les cœurs à salut.
Confie-toi de tout ton cœur en l'Eternel.

L. Paulet, pasteur de 1823 à 1863.

Ch.-Aug. Langel, maire de Courtelary et président de la paroisse

L. Liège, maire de Cormoret.

(op. cit., p. 278).

¹⁵ A. Daucourt, *Dictionnaire historique des paroisses de l'ancien Evêché de Bâle*, VI, Porrentruy, 1905, p. 308.

¹⁶ La montée de cette cloche a causé un grave accident (A. Membrez, *Eglises et chapelles du Jura bernois*, Olten, 1938, p. 21. R. Genevoy et O. Chevalier, « Musée Neuchâtelois », N° 3 de 1973, op. cit., p. 136).

¹⁷ Il s'agit là de la dernière cloche fondue pour la Suisse par la firme Bournez.

